

Intervention de Cédric Sandoz lors du Conseil communal du 12 décembre 2025

Suite au débat sur le budget 2026

Chère Présidente, Mesdames et Messieurs les Municipaux, chers collègues,

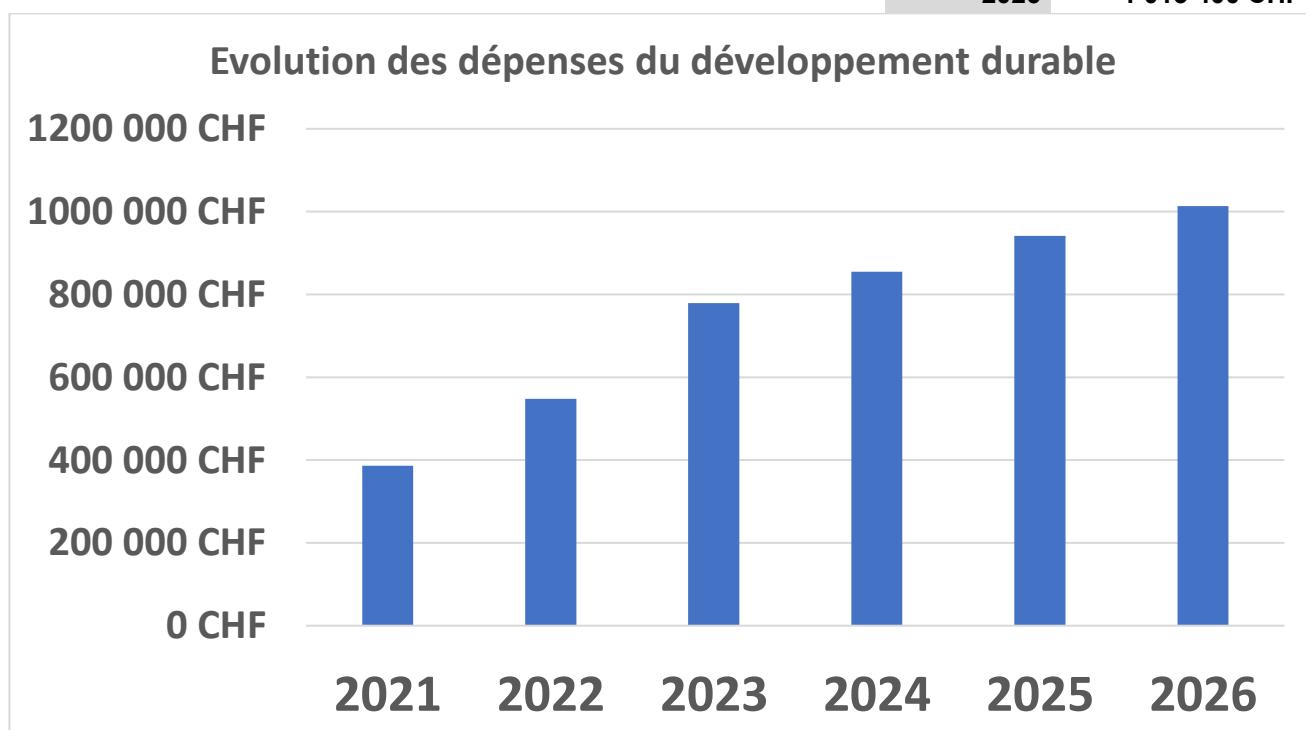
En premier lieu, je tiens à saluer le travail effectué par l'ensemble des membres de notre commune pour l'élaboration de ce budget. Notamment mon homonyme M. Bays et ses collaborateurs pour leur travail clé.

Nous sommes à la fin de l'année 2025, et mes discours sur les budgets se ressemblent d'année en année. La différence, c'est que le monde change, et qu'il convient de nous adapter. Notre canton a compris que les contribuables ne doivent pas être pressés comme des citrons. Cet après-midi, le Grand Conseil a fait le choix de ne pas toucher aux salaires des employés, mais des mesures vont être prises pour maintenir un équilibre financier. Je vous laisserai lire dans les journaux les conséquences pour les différents services cantonaux.

Notre budget communal prévoit une indexation des salaires de 0,5% (IPC), un choix louable, surtout en période de déficit. A noter que notre commission des finances constate un manque de visibilité de l'évolution des effectifs. Les données présentées ne fournissent pas d'appréciations suffisamment documentées et de leurs incidences durables sur les charges de personnel. Nos charges ne seront pas équilibrées en conséquence. Ce budget prévoit également une augmentation du nombre d'employés communaux. Est-ce vraiment raisonnable ? Un chargé de projet junior en durabilité ? Un délégué au sport ? Est-ce que nos enfants mangent trop de donuts ?

En parlant de dépenses croissantes — et non de croissants — je souhaite souligner les efforts réalisés en faveur du développement durable. Certains d'entre eux sont remarquables. Néanmoins, il est important de connaître la progression des charges, dont je vais à présent vous donner lecture.

Evolution des dépenses du développement durable	
2021	386 599 CHF
2022	548 263 CHF
2023	778 941 CHF
2024	854 734 CHF
2025	941 300 CHF
2026	1 013 400 CHF



Si l'on observe les dépenses, notre climat communal évolue positivement. En revanche, notre climat financier, lui, passe au rouge : il se réchauffe ! Comment ne pas comprendre que « *notre maison brûle et nous regardons ailleurs* » ? Comme l'avait dit Jacques Chirac.

L'avis externe d'une spécialiste en gestion des finances communales confirme cette tendance. Permettez-moi de vous en lire un extrait.

Son analyse constate un excédent des charges de 5'955'700 CHF, contre 4'614'500 CHF au budget 2025, soit une forte hausse. Avec de tels excédents, d'ici à fin 2028, le fonds de réserve général — qui s'élevait à environ 19'000'000 CHF au 31.12.2024 — sera complètement épuisé.

La marge d'autofinancement est presque nulle : 9'200 CHF, contre une marge négative de 519'900 CHF au budget 2025. Cela signifie que la marge d'autofinancement ne couvre pas les amortissements annuels, qui s'élèvent à 6'855'500 CHF dans le budget 2026. Autrement dit, le recours à l'emprunt pour financer les investissements sera inévitable.

Rappelons que la marge d'autofinancement devrait au minimum couvrir les amortissements annuels, afin de reconstituer la valeur des équipements qui s'usent et devront être remplacés.

Lorsqu'une commune ne couvre pas ses amortissements par sa marge d'autofinancement :

- *elle sous-finance le renouvellement de ses équipements (bâtiments, voirie, matériel, etc.) ;*
- *elle devient dépendante de l'endettement pour remplacer ou renouveler ses immobilisations ;*
- *sa situation financière se fragilise à long terme.*

En conclusion, notre Municipalité augmente l'ensemble des charges et envisage d'augmenter les impôts pour régler l'addition. Les élections communales approchant, ne devrait-elle pas présenter sa stratégie budgétaire de législature actuelle dans le prochain journal communal de février ? Une partie de notre groupe soutient ce budget et laisse la liberté de vote à ses membres.

Cédric Sandoz – 12.12.2025